



COMMUNIQUE

23 novembre 2009

A l'occasion de l'atelier sur « le droit à l'oubli » organisé par Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, l'AFCDP se félicite des actions engagées par les pouvoirs publics pour mieux garantir le droit à la vie privée à l'heure du numérique

Le 6 novembre les Sénateurs Yves Détraigne et Anne-Marie Escoffier ont déposé une proposition de loi visant à mieux garantir le droit à la vie privée à l'heure du numérique.

Le 12 novembre Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'Etat chargé du développement de l'économie numérique, a lancé une vaste consultation nationale auprès des professionnels comme du grand public dont l'objectif est d'aboutir avant la fin du premier trimestre 2010 à une charte commune d'engagements visant à renforcer le respect de la vie privée sur Internet.

Le Président de l'AFCDP (Association Française des Correspondants à la protection des Données à caractère Personnel), Monsieur Paul-Olivier Gibert, **a publiquement soutenu ces deux initiatives** lors de son intervention dans le cadre de l'atelier sur le « droit à l'oubli numérique » organisé le 12 novembre par Nathalie Kosciusko-Morizet.

L'AFCDP se félicite de la reconnaissance du travail effectué par les Correspondant Informatique et Libertés (CIL) : « *Le bilan de l'action de ces correspondants, qui ont vu le jour à partir de 2005-2006, apparaît en effet pleinement satisfaisant tant ils ont permis la diffusion de la culture Informatique et libertés dans les structures dans lesquelles ils ont été désignés* ».

La proposition de loi des Sénateurs rendrait obligatoire les Correspondants « informatique et libertés » pour toute entité – privée ou publique – qui compte plus de cinquante personnes ayant directement accès ou étant chargées de la mise en œuvre d'un traitement de données à caractère personnel.

Concernant cette généralisation des CIL, l'AFCDP souligne qu'elle ne pourrait se faire sans que ne soient entrepris **des efforts significatifs** dans le domaine de la formation, voire de la certification et du statut du CIL.

Les conditions de sa mise en œuvre seront des facteurs clés de son succès.

Pour trouver ces équilibres, l'AFCDP a déjà mobilisé ses membres dans le cadre des travaux préparatoires à l'atelier sur le « droit à l'oubli »- **l'association sera partie prenante dans les consultations qui seront réalisées.**

Association représentative de la profession de CIL, l'AFCDP va apporter au débat son expertise et sa vision.

A titre d'exemple la comparaison entre les différentes approches européennes sur ces sujets, présentée par l'association lors de ses Assises de juin 2009 (présidées par Monsieur Alex Türk, Président de la CNIL) va s'avérer très utile, de même que les contacts étroits de l'association avec son homologue allemande.



En savoir plus :

Paul-Olivier GIBERT, Président de l'AFCDP, Tel. Mobile. 06 72 72 82 40

president@afcdp.net

Bruno RASLE, Délégué Générale de l'AFCDP, Tel. Mobile. 06 1234 0884 charge-mission@afcdp.net

A propos de l'AFCDP - www.afcdp.net

L'AFCDP a été créée dès 2004, dans le contexte de la modification de la Loi Informatique & Libertés qui a officialisé un nouveau métier, celui de « Correspondant à la protection des données à caractère personnel » (ou CIL, pour Correspondant Informatique & Libertés).

L'AFCDP rassemble largement.

Au-delà des professionnels de la protection des données et des Correspondants désignés auprès de la CNIL, elle regroupe toutes les personnes intéressées par la protection des données à caractère personnel. La richesse de l'association réside – entre autres – dans la diversité des profils des adhérents : Correspondants Informatique & Libertés, délégués à la protection des données, juristes et avocats, spécialistes des ressources humaines, informaticiens, professionnels du marketing et du e-commerce, RSSI et experts en sécurité, qualitatifs, consultants, universitaires et étudiants ...

Quelques membres de l'AFCDP : 3 Suisses, Accor, Adecco, AG2R La Mondiale, AXA, BP France, Carrefour, Cecurity.com, Conseil Général de Seine-Maritime, CCIP, Crédit Immobilier de France, Ecole Polytechnique, Fédération Nationale des Tiers de Confiance, France Telecom, IBM France Groupe Casino, Legrand, la Halde, Malakoff Mederic, Michelin, La Poste, Port autonome de Dunkerque, RATP, Région Haute Normandie, SNCF, Ville de Paris, Total...